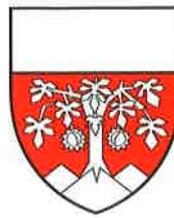


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Jumelage à Samedan

Le jumelage aura lieu samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2004. Nous sommes attendus le samedi aux alentours de 14 heures. Le retour au Mont est prévu le dimanche dans la soirée.

Le Comité d'organisation de Samedan est en train de mettre au point le programme définitif de ces deux journées. Il prévoit dans ces grandes lignes, une soirée récréative le samedi après le souper, une excursion le dimanche matin et après le repas de midi d'assister au concours hippique de St-Moritz.

Le logement sera organisé chez les habitants de Samedan et à l'hôtel, dans ce dernier cas probablement aux frais des participants du Mont. Le déplacement du Mont à Samedan et le retour s'effectueront en autocar; ce moyen de transport revient trois fois moins cher que le chemin de fer.

Deux arrêts auront lieu durant chaque trajet afin, si c'est nécessaire, de se restaurer. Les frais de transport de **Fr. 50.-** par personne sont à charge des participants de même que les consommations prises durant les arrêts des cars.

Celles et ceux qui désiraient participer à ces deux journées ainsi qu'au transport, sont priés de s'inscrire au moyen du bulletin encarté dans le présent journal. A réception de leur inscription, nous leur enverrons une facture pour le paiement de leurs frais de transport.

Les personnes qui désirent séjourner plus de deux jours à Samedan, tout en participant à ces deux journées, sont également priées de s'inscrire au moyen du bulletin d'inscription annexé. Nous les rendons attentives au fait qu'elles doivent organiser elles-mêmes leur déplacement et leur logement sur place et en assumer tous les frais.

*Les Autorités
et le personnel
communal*



*vous souhaitez
d'excellentes Fêtes
et
une Bonne Année*

Chambardement fiscal en 2004

A plusieurs reprises, j'ai évoqué les fameux trains de mesures EtaCom, au nombre de trois, destinés à mettre en place une nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes, ainsi que leur financement. Ce

processus sera achevé le 1^{er} janvier 2004 et entraînera des modifications profondes du taux d'imposition cantonal et de celui de toutes les communes. A partir de cette date, le canton assumera seul le financement de l'enseignement. Les constructions scolaires, les bus scolaires et les réfectoires resteront de la compétence des communes qui ne recevront plus aucune subvention cantonale pour financer ces charges.

Le canton augmentera son taux d'imposition de 129, jusqu'à la fin de cette année, à 151,5 points dès le 1^{er} janvier. Les communes devront abaisser leur taux d'imposition d'un montant total équivalent à ce qu'elles payaient pour l'enseignement. Etant donné que le point d'impôt par habitant n'a pas la même valeur au niveau du canton qu'au niveau des communes, il y aura celles où la charge fiscale totale des contribuables (impôts cantonaux + impôts communaux) diminuera, et celles, comme la nôtre, où cette charge totale augmentera. Jusqu'au 31 décembre 2003, le taux d'imposition communal du Mont est de 85 points. Il sera abaissé à 65 dès le 1^{er} janvier 2004. Additionnés aux 151,5 points du canton, cela donnera une charge totale pour les contribuables du Mont de 216,5 points contre 214 points actuellement.

Malgré la disparition des dépenses communales liées à l'enseignement, le budget du Mont pour 2004, présente un déficit de 10,8% du total des dépenses.

Je souhaite que cette mauvaise nouvelle ne vous empêche pas de passer d'heureuses fêtes de fin d'année, et vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble de la Municipalité, nos vœux les meilleurs pour 2004.

*Daniel Grosclaude
Syndic*

De la Municipalité

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au n° de tél. 021 651 91 91 jusqu'au 31 janvier 2004.

Prix par stère:

Hêtre	Fr. 70.-
Frêne et autres	Fr. 60.-
Transport à domicile	Fr. 30.-

Les stères de bois livrés ou pris en forêt sont en bûches de 1 mètre de long. Ce bois sera à disposition, dès la fin du mois de mai 2004.

Ouverture des déchetteries en 2004

Manlout

- Janvier - Février - Décembre
Les mardis de 08h00 à 12h00 et les samedis de 13h30 à 17h30
- Du 1^{er} mars au 30 novembre 2004
Les mardis de 08h00 à 12h00
Les jeudis de 15h00 à 19h00
Les samedis de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

La Viane

- Les samedis 17 janvier, 14 février, 11 décembre de 13h30 à 17h30
- Du 1^{er} mars au 30 novembre 2004
Les mardis de 13h30 à 17h30
Les jeudis de 15h00 à 19h00
Les samedis de 13h30 à 17h30

Le tableau officiel du ramassage des ordures et autres déchets vous parviendra à la mi-décembre.

Il est rappelé à la population du Mont que lors du ramassage des déchets encombrants, il est interdit de déposer des frigos, des téléviseurs, des cuisinières, des ordinateurs et des pneus. Tous ces objets doivent être transportés à la déchetterie ou rapportés aux fournisseurs.

Lors du ramassage du papier, les ballots doivent être ficelés ou en cornets et déposés à 07h00 du matin

Nous profitons de cette occasion pour vous informer qu'à partir du 1^{er} janvier 2004, les piles, batteries, phytosanitaires et produits de traitement du bois ne seront plus acceptés dans les déchetteries, mais devront impérativement être remis aux fournisseurs.

Sacs poubelles

Nous rappelons également que **les sacs à ordures ménagères doivent être déposés le matin même de leur ramassage**, dès 7 heures, soit le mardi et le vendredi. Ils ne doivent **en aucun cas être mis sur les bords des routes et chemins la veille de la collecte**, en raison des nombreux renards et corbeaux à la recherche de nourriture, qui les éventrent et en répandent leur contenu sur la voie publique. De plus, ces sacs à ordures ménagères ne doivent pas être déposés autour des bennes à verre.

Les sacs contenant des déchets organiques, tels que gazon, fleurs, feuilles mortes doivent obligatoirement être transportés par le propriétaire à la Déchetterie de la Viane, ils ne seront pas pris en charge par le Service de ramassage officiel.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre obligeance.

Vin de la Commune

Cette année, à l'occasion du Jumelage de notre Commune avec Samedan, la Municipalité a choisi un vin blanc et rouge de Mont-sur-Rolle 2002, habillé d'une étiquette commémorative, en vente par carton de 12 bouteilles.

Un vin blanc et rouge d'appellation d'origine contrôlée St-Saphorin, « Réserve de la Commune », est également en vente par carton de 6 bouteilles. Les personnes intéressées voudront bien retourner le coupon-réponse ci-dessous, à l'Administration communale, route de Lausanne 16, 1052 Le Mont.

De nos institutions



Jeunes Sapeurs pompiers

Suite à plusieurs demandes, il a été décidé de créer un groupe de jeunes sapeurs. Les jeunes, intéressés à faire partie de ce groupe, doivent s'annoncer au Commandant du SDIS, M. Christian Menétréy, 079 623 00 32, qui leur fera parvenir un formulaire d'inscription. Le nombre de places est limité. Les conditions, pour faire partie de ce groupe, sont les suivantes:

1. Avoir entre 8 et 16 ans
2. Dès l'âge de 16 à 18 ans, le jeune peut participer aux exercices devenir aide moniteur.
3. Les directives du Groupement Vaudois s'appliquent pour la formation des jeunes.
4. Le jeune doit faire une demande écrite pour faire partie des JSP. Dernier délai d'inscription, le **15 décembre 2003**, en précisant à quelle assurance il est affilié.
5. Une finance d'inscription est demandée, elle est fixée pour 2004 à **Fr. 300.-**.
6. Les cours auront lieu en principe le samedi matin.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site du GVJSP: www.jsp.ch.

André C
Municipal

Bulletin de commande pour le « Vin de la Commune »

Nom:

Prénom:

Domicile:

Commande: carton(s) Mont-sur-Rolle blanc « Spécial Jumelage »
au prix de **Fr. 104.-/12 btes**
..... carton(s) Mont-sur-Rolle rouge « Spécial Jumelage »
au prix de **Fr. 140.-/12 btes**
..... carton(s) St-Saphorin blanc « Réserve de la Commune »
au prix de **Fr. 75.50/6 btes**
..... carton(s) St-Saphorin rouge « Réserve de la Commune »
au prix de **Fr. 79.-/6 btes**

Les cartons de vin pourront être retirés le samedi 13 décembre 2003 de 15h00 à 17h30, contre paiement comptant, à la déchetterie de Manlout ou auprès de M. Michel Lugin, tél. 021 651 91 91.

Bulletin à retourner avant le mercredi 10 décembre 2003 au plus tard.



Centre Médico-Social Secteur du Mont

*J'accompagne un proche
malade, handicapé, âgé
Comment faire face ?*

Besoin de partage, de soutien

En 1996, Pro Senectute avait offert au public concerné, la possibilité de suivre un atelier de réflexion autour de ce thème. Depuis, au Mont, un groupe se rencontre mensuellement pour aborder les questions que pose quotidiennement un tel accompagnement.

Cette année, le CMS a le plaisir de vous convier à une nouvelle série de rencontres.

Monsieur Guido Broglie, formateur en relations humaines et animateur de l'atelier initial, sera présent lors de 3 de nos rencontres, afin d'approfondir certains thèmes choisis en fonction des besoins des participants.

Nous souhaitons permettre ainsi, à de nouvelles personnes intéressées et concernées, d'aborder ce sujet dans un **climat d'écoute, de respect et de confiance.**

Lieu: CMS (bât. administratif), rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont

Les dates: 18 novembre et 9 décembre 2003, 13 janvier, 10 février, 9 mars, 20 avril, 11 mai et 8 juin 2004

Horaire: de 19h00 à 21h00

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à:

*Marie-Jo Magnin
Tél. 021 652 22 11*

De nos Paroisses

Paroisse du Mont

Si vous pensez déjà aux vacances d'été, si vous rêvez du Midi, si vous voulez les vivre en famille avec d'autres familles, réservez la période du 20 au 31 juillet 2004 pour participer à un camp familles à Sanary en France (des détails suivront...).

Noël, c'est bientôt Noël !

Comme Jean le dit dans son évangile au chapitre 1 verset 14:

« La Parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité: et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. »

Veillée de Noël le 24 décembre à 22h00 à l'Eglise du Mont.

Joyeux Noël à tous.

*Pour la Paroisse
Chantal Romy*

Paroisse catholique Bellevaux-Le Mont

Chorale St-Amédée

Chanter c'est prier deux fois. Telle est la devise de la chorale St-Amédée de notre Paroisse catholique.

C'est par le biais des 4 Coins que la chorale St-Amédée aimerait se faire connaître et inviter les Montains qui le souhaitent à se joindre à nous.

C'est en 2002 que la chorale St-Amédée fêtait son Jubilé et depuis lors son répertoire s'est agrandi, et ses prestations embellies.

Nous chantons un week-end par mois, à l'église St-Amédée de Bellevaux et répétons le lundi soir, de 20h15 à 21h45.

Pour tous renseignements:

*Françoise de Viron,
Tel: 021 652 00 28 (le soir)*

Nos jubilaires

90^e anniversaire

Fête à La Paix du Soir, **le vendredi 26 septembre** où **M^{me} Marie Boldrini** célébrait ses **90 ans.**

Entourée d'un de ses fils et belle-fille, de ses deux petits enfants et de son arrière petit-fils, elle soufflait avec émotion les bougies de son gâteau d'anniversaire. M. D. Grosclaude, Syndic de la Commune et Directeur de l'établissement ainsi que M. Ch. Frioud, Secrétaire municipal s'étaient joints à la fête.

M^{me} Marie Boldrini, après un apprentissage de couturière, a travaillé quelques années dans la maison de haute couture « Francine » à Lausanne. A son mariage, elle a exercé sa profession à domicile tout en élevant ses deux enfants. « J'ai eu une clientèle de la



M^{me} Boldrini

haute société de Paris et Lausanne », me confie-t-elle.

Toujours très élégante, elle passe des jours heureux dans l'établissement où elle aime beaucoup lire des romans d'aventures et d'amour, sa vie active ne lui en ayant pas donné le temps.

Nous lui souhaitons encore de nombreuses lectures et le plaisir de partager d'agréables moments en sa compagnie.

Cécile Inauen

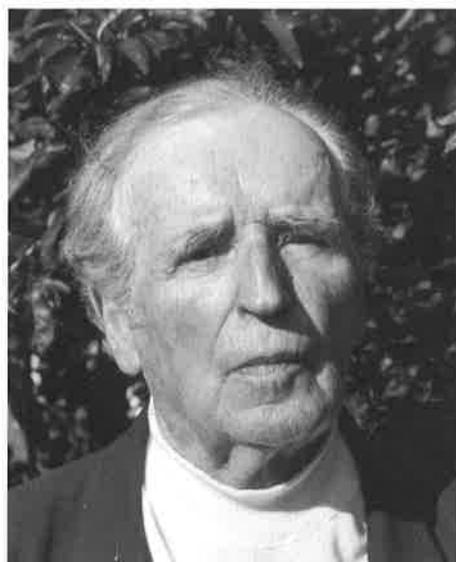
90^e anniversaire

Réunion de famille, ce jeudi 4 **septembre**, à la route de la Clochette, au domicile de M. **André Henny** à l'occasion de son **90^e anniversaire.** C'est en présence de son épouse Fernande, de son beau-fils, M. Raymond Menétrey et de son petit-fils, M. Christian Menétrey, que la délégation communale, MM. Charles Bratschi, conseiller municipal, et C. Frioud, secrétaire soussigné, ont apporté les félicitations et les vœux des Autorités à ce couple de retour au Mont, après quelques années passées sur terre lausannoise.

M. André Henny est né au Mont, le 16 juillet 1913, fils de M. Marc Henny, enseignant au Mont-sur-Lausanne durant plus de 35 années, grand musicien, compositeur, directeur de chorales, fanfares et harmonies; il dirigea notamment l'Union Instrumentale du Mont.

C'est en juin 1940 qu'André Henny, officier d'infanterie ne bénéficiant que de 10 jours de congé durant la mobilisation de 1939-1945, épouse Fernande, née Delmatto. Deux filles sont nées de cette union, dont précisément Pierrette, épouse de M. Raymond Menétrey.

Chef de Service à l'Etat de Vaud, puis Directeur commercial, c'est l'activité de M. André Henny dans le cadre de la vie associative que nous devons particulièrement souligner.



M. André Henny

Photo: C. Frioud

Photo: C. Frioud

Nous mentionnerons, – et la liste n'est pas exhaustive, – que M. André Henny a été Vice-président de la Société fédérale de chant, Président de la Chorale de la Pontaise, Président de la Société de chant l'Aurore, membre actif de l'Union Instrumentale, secrétaire de la Société de développement, chantre à l'Eglise du Mont, directeur de l'Aurore et de l'Echo des Bois, Président du Comité d'organisation du IVe arrondissement de la Société cantonale des chanteurs vaudois qui s'est déroulé au Châtaignier, le 18 mai 1939.

Nous avons rencontré, avec grand plaisir, un homme réellement attaché aux valeurs qui demeurent le fondement de notre pays, étant en permanence à l'écoute de son prochain et au service de la collectivité. Nous tenons à le remercier très sincèrement de ce moment d'échanges passé en sa compagnie et ne pouvons que lui souhaiter encore de belles années et de paisible retraite dans ce « coin » de Commune qu'il affectionne particulièrement.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

A savoir

La Paix du Soir

Exposition

C'est à des **passionnés de broderie** que La Paix du Soir prête ses murs pour sa nouvelle exposition.

M^{me} Odile Develey, nièce d'une résidente et son mari, M. Gérald Develey exposeront leurs œuvres **du 22 novembre au 12 décembre 2003**.

Nous nous réjouissons de découvrir leurs ouvrages exposés pour la première fois.

Cette exposition sera visible tous les jours de 14h00 à 17h00.

Cécile Inauen



APE Le Mont

L'Association des Parents d'élèves du Mont et environs propose aux parents d'enfants qui vont ou qui ont commencé l'école primaire, **un cours de français** donné par M^{me} Françoise Burnier Oboni, enseignante primaire à Morrens. Il aura lieu les **13 et 20 janvier 2004 à 20h15 au Collège de la Marionnaz à Morrens**. Lors de ces deux soirées, les parents pourront découvrir et se familiariser avec les nouvelles méthodes d'apprentissage du français en 1P et 2P. Une information détaillée parviendra aux parents concer-

nés par le biais de l'école. Si vous avez des questions, ou que notre Association vous intéresse, n'hésitez pas à nous appeler aux n° 021 653 38 91 ou 021 653 73 35.

Notre **traditionnelle vente d'hiver** a rendu, une fois de plus, bien des services, tant aux acheteurs qu'aux vendeurs; quant au nouveau « marché aux puces des enfants », qui s'est tenu en marge de cette vente, il a rencontré un joli succès. Nous tenons à remercier toutes les mamans qui ont épaulé ces « commerçants en herbe ».

Sapins de Noël

Sapins de Noël en self-service au Mont-sur-Lausanne.

Montant à votre convenance, à verser directement sur le compte de l'Association romande des trisomiques:

- «ART 21», case postale 2,
1052 Le Mont, CCP 10-725-4

Renseignements au n° 021 653 02 31.

Association Romande Trisomie 21

L'Association Romande Trisomie 21 a été créée en mai 2000. Elle a son siège au domicile de la présidente, Sophie Mattenberger, au Mont. Le trésorier, Patrick Crausaz, habite également la commune. Ils sont entourés par un Comité très dynamique.

Le syndrome de Down, 1/700 naissances, synonyme de trisomie 21, est la plus fréquente des maladies génétiques actuellement diagnostiquées entraînant un handicap mental et résulte de la présence de 3 chromosomes 21 au lieu de 2 dans les cellules de la personne atteinte.

Les enfants atteints de trisomie 21 ont les mêmes besoins que tous les enfants. Ils souhaitent être en sécurité dans leur famille, découvrir, jouer, apprendre, rire, se faire des amis et bien sûr acquérir toujours plus d'indépendance. Les objectifs d'ART 21 sont les suivants:

- Regrouper, soutenir et informer les parents d'enfants porteurs de trisomie 21.
- Informer et sensibiliser la population ainsi que les intervenants des milieux scolaires, médicaux.
- Promouvoir l'intégration sociale et scolaire des personnes atteintes de trisomie 21.
- Favoriser l'échange entre les membres ainsi que le développement physique et intellectuel des personnes porteuses de trisomie 21.

Pour devenir membres-amis, la cotisation est de Fr. 25.– par an à verser à:

- BCV Lausanne, CCP 10-725-4
Compte 9985316.

Nous vous signalons également que notre site Internet: www.t21.ch contient une quantité d'informations intéressantes.

Pour le Comité d'ART 21
Patrick Crausaz

De nos sociétés



Tir du Châtaignier

Finale vaudoise du Championnat de groupes 2003, 13 septembre 2003

Après quelques cartouches d'entraînement, les tireurs ont quitté le stand du Châtaignier et pris la direction de Payerne où s'est déroulée la finale vaudoise du Championnat de groupe, catégorie B au fusil d'assaut 57.

L'équipe formée au départ par Gérald Noverraz, rassemblait de fines gâchettes: MM. Charly Vittoz, Alfred Mermier, Gilbert Sahli et André Guex. Mais, Gérald Noverraz n'aura pas eu le plaisir de participer à cette finale, le destin nous ayant séparé subitement.

Arrivé au stand des Aventuries de Payerne, le groupe se prépare pour disputer cette finale, et c'est là que, oh surprise, il s'est rendu compte qu'il manque les cartouches. Pas de panique, un chef mun ad hoc est nommé en la personne de Rémy Corbaz. Il est chargé de l'approvisionnement et tout rentre dans l'ordre grâce au chef mun d'une société de Payerne occupé à ranger sa soulte. Ainsi l'équipe peut se concentrer pour affronter ses concurrents.

Au premier tour, avec 331 points, la société de tir du Châtaignier se classe pour la mi-finale. Après l'étonnement et différentes mises au point stratégiques, il est déjà 15h20 et les concurrents vont reprendre place dans les stalles, motivés et fiers, la cible en vue et c'est parti! Pan! à gauche, on se concerte, on serre les vises du dioptré. 2^e coup, c'est bon et les résultats se cumulent. Les tirs terminés, c'est le suspense qui les gagne. Les résultats tardent quelque peu et enfin: 322 points, ils vont disputer la finale.

C'est alors que les portables sortent des poches: on rentrera plus tard, ne compte pas sur moi pour le souper, on va en finale! Les yeux pétillent, une place médaillée est maintenant possible! En attendant cette finale, il faut caler les estomacs. La joyeuse équipe passe donc à la restauration et on engage à nouveau le chef mun pour négocier une quantité suffisante de cartouche qui n'avait pas été prévue.



De g. à d. : Rémy Corbaz, Alfred Mermier, Gilbert Sahli, le président Michel Chardonnens, Charly Vittoz et André Guex

Photo: Archives de la société

- Catégorie 8 ans:
7^e Béatrice Gonvers
- Catégorie 7 ans:
6^e Elodie Rueff
7^e Margaux Chamot
8^e Noélie Sciboz.

Un grand bravo à ces filles qui, étant encore en vacances, ont effectué le déplacement et représenté très dignement notre Société du Mont.

Dorys Stucki



Société de Développement

Sortie aux champignons

Le samedi 25 octobre 2003, la froidure matinale n'a pas découragé la cinquantaine de personnes présentes à la sortie champignons organisée par M^{me} Véronique Niklas-Lyon et la Société de développement.

Après avoir sillonné les bois sous l'œil avisé des experts en champignons, ce fut le contrôle des récoltes au manège du Mont.

Plein de renseignements et d'informations furent donnés sur les champignons de nos forêts par M^{me} Véronique Niklas-Lyon, contrôleuse officielle de la Commune et M. Yvan Deillon, expert en champignons.

Un grand merci à eux. Remerciements également à M. André Berger et son épouse pour leur bel accueil au manège

En espérant vous rencontrer nombreux aux dernières manifestations 2003, nous vous souhaitons un bon hiver.

*Pour le Comité
Stéphane Allaz
Président*

Encouragé par leur président, Michel Chardonnens, qui est venu les soutenir, l'équipe se prépare; c'est le grand moment: concentration, respiration et la cible devient le seul but. On additionne les points au fur et à mesure, tout se présente sous les meilleurs auspices... suspens! on entend des chiffres, on essaie de savoir le résultat des autres, les feuilles de tirs se cachent!

Finalement à 19h00 les résultats tombent: l'équipe retient son souffle. Les 343 points obtenus portent notre équipe à une formidable 2^e place ou elle acquiert le titre de vice-champion vaudois 2003, résultat qui n'avait plus été atteint depuis 1971, année où la société de tir du Châtaignier finissait également 2^e. Le président félicite chaleureusement son équipe de tireurs qui, à 1 point des premiers, n'est pas passée perçue ce jour-là.

C'est à **Gérald Noverraz**, président d'honneur, que ce résultat est dédié.

Michel Chardonnens



FSG Le Mont

Le dimanche 7 septembre 2003, avait lieu au Châtaignier, notre journée familiale. Le rallye pédestre a été organisé par une de nos monitrices, Patricia Desponds supplée par un staff de choc. Sous le soleil et une température rafraîchissante, pas moins de 100 participants et amis sont venus s'amuser sportivement, en gambadant à travers Le Mont ainsi qu'à répondre à un questionnaire musculé et culturel. Ensuite un délicieux repas a récompensé les efforts des participants. L'équipe gagnante était composée de la famille Zuber, suivie par les familles Ryffel et Jeanfavre. Nous félici-

tons encore une fois toutes les équipes et remercions tout particulièrement nos GO et aides bénévoles.

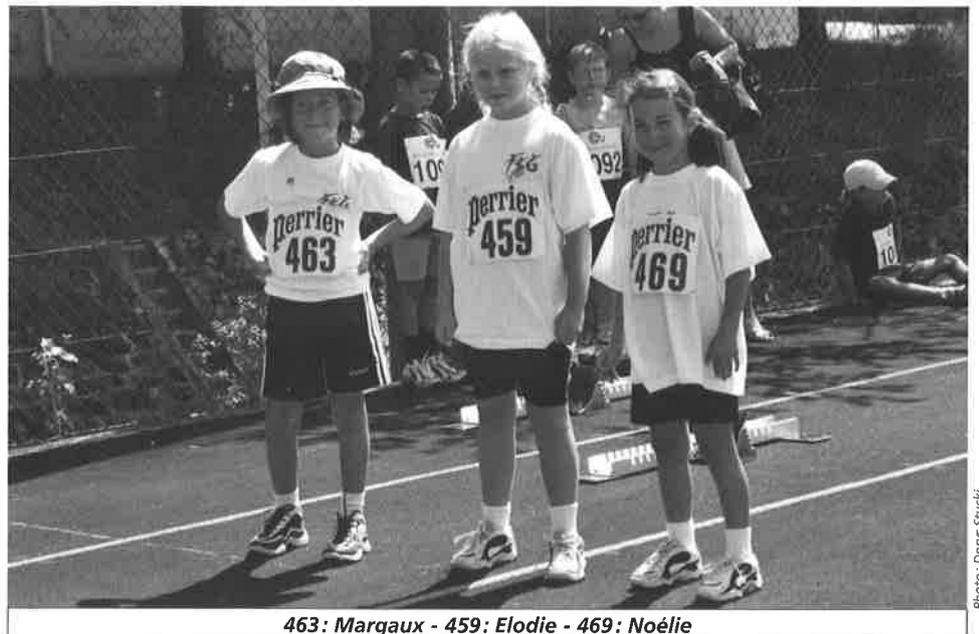
Le vendredi 5 et samedi 6 décembre prochain, la FSG Le Mont a le plaisir à vous convier aux soirées **gymniques** sur le thème « Jeu de rôle et drôle de jeu, si la gym m'était contée ». ouverture des portes à 19h15.

*Pour la FSG
Joëlle Menétréy*

Samedi 23 août 2003, Finale Vaudoise Athlétic Cup Gaz Naturel au Stade de Copet III à Vevey.

Suite aux excellents résultats obtenus lors de la Finale Athlétisme à la Fête Cantonale jeunesse à St-Prex, 5 filles ont été qualifiées et se sont présentées à la Finale Vaudoise avec les résultats suivants:

- Catégorie 10 ans:
13^e Cécile Pasche



463: Margaux - 459: Elodie - 469: Noélie

Photo: Dorys Stucki

New Life

Voilà plus de 8 mois que Patricia, Thierry et Marvine Echenard, nos navigateurs montains, ont mis les voiles sur leur bateau New Life.

Partis le 15 avril de Port Camargue, ils amarraient le 5 septembre à Morlaix en Bretagne.

Tous ces mois en mer, à naviguer d'un port à l'autre, parmi les dauphins, les baleines, les tortues. Pour eux les colines sont devenues des vagues. Jeter l'ancre dans plein de ports. Dans certains l'accueil ne fut pas sympa et dans d'autres, les pêcheurs qui parlent avec les mains, vous reçoivent comme des amis de toujours.

L'itinéraire prévu fut bouclé mais pas facilement. Apprendre à connaître le bateau en mer. Des choses qui semblaient être pratiques dans le jardin où le bateau fut construit ne l'étaient pas en mer. S'acclimater à la nouvelle vie à trois sur un espace restreint de 20 m². Se mariniser, trouver ses marques et arriver à trouver son petit espace pour que la famille soit unie.

Chez nous, le soleil nous a charmé tout l'été mais en mer la météo fut souvent éprouvante et mauvaise. Pas du tout de vent ou vent très fort, ce qui a contraint

de naviguer souvent avec le moteur. La montée du Portugal avec une mer formée et le brouillard épais pendant trois semaines.

Une nuit, la belle aventure risque de mal tourner. Le moteur tombe en panne et enfume la cabine. Puis le pilote électrique ne fonctionne plus et pour compléter le tableau, la collision avec un baleineau.

Une autre fois, le choc évité de justesse avec un cargo surgissant du brouillard.

Mais plein de merveilleux moments que seuls les marins connaissent, motivent à lever l'ancre à nouveau.

Le chant des baleines, les dauphins entourés du plancton fluorescent qui s'illumine autour du bateau et qui donne une vision unique. Les délicieux poissons pêchés depuis New Life. Les rencontres et les étoiles toujours nouvelles.

Les anecdotes avec Marvine. Comme le jour, dans le parc villageois, Marvine qui découvre de l'herbe pour la première fois. Il fut surpris et presque dégoûté, lui qui ne connaissait que le pont du bateau et le sable. Et le soir où Patricia et Thierry furent surpris de voir flotter plein de pampers autour du bateau. Marvine les jetait un à un par le hublot

de sa cabine... Marvine aura le pied marin c'est sûr!

La suite du voyage: la traversée de la Manche, l'Angleterre, les îles Scilly et l'Irlande.

Bon vent et bonne mer à vous.

Stéphane Allaz

Les journaux en 2004

Parutions Articles

Fin janvier	5 janvier
Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Grefe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION pour la rencontre jumelage à Samedan Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2004

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie)

Nom et Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Âge :

Profession :

Enfants : Nbre : Âge(s) :

Nous parlons : Uniquement le français L'allemand L'italien

Nous participons à la rencontre jumelage et nous serons :

1 personne

Plusieurs personnes soit : 1 couple Avec enfant(s), nbre Sans enfant

Personne(s) individuelle(s), Nbre :

Voyage et logement : Nous souhaitons si possible être logés chez l'habitant OUI NON

Nous souhaitons être logés à l'hôtel* : OUI NON

Nous acceptons de dormir dans un abri Pc : OUI NON

Nous effectuons le voyage en car : OUI NON

Nous nous déplacerons par nos propres moyens : OUI NON

BULLETIN À RETOURNER POUR LE 20 DÉCEMBRE 2003 À :

ADMINISTRATION COMMUNALE, Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, ou par fax au n° 021 651 91 92

* Logement à l'hôtel aux frais des participants



PROGRAMME DE LA SAISON 2003-2004

Dimanche 30 novembre 2003 à 17h00
CONCERT DE L'AVENT

Chœur « LA CHANSON DE FRIBOURG »
Direction: Pierre HUWILER - Œuvres sacrées et populaires
Entrée libre, collecte

Dimanche 21 décembre 2003 à 17h00
CONCERT DE NOËL

Ensemble russe « QUERENDO INVENIETIS »
Sergei TCHOURSIN, flûte, Valentina RUDNEVA, violon
Dimitri MASLENIKOV, violoncelle, Denis FEDOROV, orgue
Œuvres de BACH, VIVALDI, TELEMANN, AENDEL
Entrée libre, collecte

Vendredi 23 janvier 2004 à 20h00
ENSEMBLE « AMICI »

Audrey MICHAEL, soprano, Jean-Pierre MENGE, flûte à bec
Jean-Philippe IRACANE, basson baroque, Katharina FUCHS, clavecin
Accompagnés par le QUATUOR AMICI
Œuvres de HAENDEL, TELEMANN, VIVALDI, BACH
Entrée libre, collecte

Dimanche 1^{er} février 2004 à 17h00
QUATUOR « TERPSYCORDES », quatuor à cordes

Girolamo BOTTIGLIERI, violon, Raya RAYTCHEVA, violon
Caroline HAAS, alto, François GRIN, violoncelle
Œuvres de Hugo WOLF et Robert SCHUMANN

Dimanche 15 février 2004 à 17h00
Duo de violoncelle et contrebasse « A PART ÊTRE »

Spectacle musical avec mime
Pascal DESARZENS, violoncelle, Noëlle REYMOND, contrebasse
Christophe NICOLAS, mime
Pièces originales pour violoncelle et contrebasse, arrangements et
compositions de Pascal DESARZENS, pièces de Marin MARAIS

Dimanche 7 mars 2004 à 17h00
Ensemble « TETRAFLUTES », quatuor de flûtes

Eliane WILLINER, Monique DUPUIS, Tanja MULLER, Pamela FLEURY
Œuvres de Marc BERTHOLIEU, Florent SCHMITT, Sofia GUBAÏDULINA

**Pour ces 3 derniers concerts sous l'égide de la Guilde de la Musique de
Chambre, billets à l'entrée (Fr. 15.-), enfants: entrée libre.**
Tous les concerts sont suivis d'une verrée à la Salle de Paroisse.

Organisation:

Société de Développement et Paroisse du Mont, avec le soutien de la Commune
Renseignements: Christiane Ruffieux, tél. 021 652 52 60

St-Nicolas arrive...

...le samedi 6 décembre 2003
devant le centre commercial du Grand-Mont

Tous les commerçants et une vingtaine de stands
vous attendent



Programme :

A 9h30

- Début du marché de Noël

De 10h00 à 11h30

- Bricolages

A 11h00

- Arrivée de St-Nicolas et de son compagnon le Père fouettard

Dès 11h15

- Concert apéritif sous la baguette de l'Union instrumentale
- Promenade en charrette

A 12h00

- Distribution des cornets « surprise » aux enfants

Tombola offerte par les commerçants

Petite restauration, vin chaud

A l'EMS La Paix du Soir

- Animations durant toute la journée